

PLANIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LES ESMS

Non éligible CPF

Planifier le temps de travail en lien avec les particularités réglementaires de l'organisation

OBJECTIFS

Savoir construire les plannings des collaborateurs dans les établissements sociaux et médico-sociaux ESMS et apprendre à optimiser les ressources humaines au regard des besoins de prise en charge ou accompagnement.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable

- D'appréhender les méthodes de base pour créer des cycles et des roulements
- D'élaborer des cycles de travail conformes à la réglementation en vigueur et aux objectifs fixés
- D'optimiser le temps consacré à la gestion des plannings.

PROGRAMME

Jour 1

- Connaître le cadre réglementaire du secteur concernant la gestion du temps de travail
- Appréhender les concepts clés de la planification et utiliser le vocabulaire adapté pour être compris
- Définir les contours de la planification du temps de travail

Jour 2

- S'assurer des acquis réglementaires et conceptuels
- Analyser la planification actuelle (exercice d'analyse critique)
- Faire un choix lors de la restitution des travaux d'analyse critique
- Améliorer les plannings existants – Créer de nouveaux plannings

Jour 3

- Ebaucher ou améliorer un planning individuel (suite) et le déployer en cycle et roulements collectifs
- Vérifier la conformité des exercices de planification sur le plan réglementaire et en fonction des objectifs fixés
- Optimiser la gestion du temps de travail des collaborateurs
- Argumenter la valeur ajoutée de la nouvelle planification auprès des salariés

LES + DE LA FORMATION

Check-list réglementaire et conceptuelle
Tableaux d'analyse de besoins et compétences
Tableaux de création de roulement et vérification des horaires

PUBLIC

Cadres intermédiaires
dans le secteur du social et du médico-social

PRÉREQUIS

Avoir la charge de la planification du temps de travail

MODALITÉS

Présentiel | Intra

Groupes de 6 stagiaires maxi
Interventions sur site en ESMS
Sur la région lyonnaise

PARCOURS DURÉE

21h | 3 jours

DATES

1 session par trimestre | Nous contacter

ACCESSIBILITE PMR | PSH

Accessibilité PMR sous réserve d'un local adapté en intra
Autres : nous contacter pour des solutions adaptées

TARIF

2400 € HT | 2880 € TTC

Forfait pour 3 jours quel que soit le nombre de stagiaires

Hors frais de déplacement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés – Exercices d'analyse critique
Exercices de planification et de vérification de la conformité
Travaux individualisés et/ou en sous-groupes
Exercices pratiques

SUIVI ET EVALUATIONS

Evaluation collective à la sortie de chaque séquence
Exposé des stagiaires sur leur exercice de planification
Exercice pratique de planification en fin de formation
Evaluation qualité de la formation à chaud et à 3 mois

Attestation de formation

VOTRE RESPONSABLE ET ANIMATRICE FORMATION

Véronique DHENNIN | COSMoS

Tél. 07 67 17 13 26 | cosmos_conseil@yahoo.com

Consultante Formatrice

Ingénieur en performance

30 ans d'expérience dans le secteur social et médico-social
dont 12 ans comme cadre de direction

Plus d'informations | calad-impulsion-formation.fr

VDN-2103-PTT